

# L'ECHO BRICQUEVILLAIS N°12

## Bulletin d'information -Décembre 2016- Commune de Bricqueville la Blouette



**Mémento**

**Démographie Etat civil**

**Le mot du maire**

**La vie de la commune**

**Rétrospective 2016**

**La vie des associations**

**L'environnement, c'est l'affaire de tous**

**Des habitants de notre commune**

**Bon à savoir**

**Une recette d'automne**

**Agenda 2016-2017**

**Consultez le site [www.bricqueville-la-blouette.fr](http://www.bricqueville-la-blouette.fr)**



# Mémento

<b>Maire</b> 07 83 95 10 16	<b>Claude PERIER</b> <b>Permanence</b> Le Jeudi de 17 heures à 18 heures
<b>Adjoints</b> 02 33 45 30 12	<b>Marie-France LECONTE - Jean SAUVEY</b> <b>Permanence</b> Le Lundi matin de 9 heures 30 à 11 heures
<b>Secrétaire de Mairie</b> 02 33 45 30 12 <a href="mailto:mairie.bricq.la.bl@wanadoo.fr">mairie.bricq.la.bl@wanadoo.fr</a>	<b>Catherine HOURS</b> Le Mardi de 9 h à 12 h, Le Jeudi de 17 h à 18 h, et le vendredi de 9 h à 12 h

## Démographie -Etat civil 2016

### **Nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à six nouveaux nés :**

BESCHER Gabrielle le 07/01/2016

GIRARD Marius le 13/06/2016

BROSSET Nathan le 09/02/2016

CHOQUENET Margaux le 22/07/2016

MARION Léa le 31/03/2016

LEBLANC Eren le 28/08/2016

### **Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.**

### **Cinq mariages ont été célébrés et nous renouvelons nos vœux de bonheur et de prospérité aux mariés :**

GEISS Matthieu et PANTELEMON Amalia, le 26/03/2016

LEBAILLY Frédérick et LEMOINE Laetitia, le 09/07/2016

BELLANGER Thierry et MASSON Odile, le 29/07/2016

LAGARDE Mathieu et LE TYNEVEZ Camille, le 30/07/2016

MALERBA Pascal et MAZZOLA Lydie, le 13/08/2016

### **Une pensée vont à ceux qui nous ont quittés cette année et nous renouvelons nos condoléances à leurs familles.**

LE TYNEVEZ Michel, le 22/01/2016

MACE Jean-Pierre, le 16/02/2016

LELIEVRE Jean, le 13/07/2016

# Le mot du maire



Chères Bricquevillaises, chers Bricquevillais,

Après l'accord de Paris et tous les enjeux de l'accord international de Marrakech sur le climat, l'important au niveau de notre commune est d'agir localement, pour combattre le dérèglement climatique notamment par la transition énergétique.

Cela implique d'autres modes de transports, une agriculture plus paysanne, une valorisation de notre territoire avec des projets innovants pour que chacun s'identifie à son lieu de vie.

Avec la municipalité de Saint-Pierre et l'association AVRIL, nous avons commencé à valoriser notre territoire par un diagnostic sur les thèmes suivants : les zones humides, les méandres de l'ancien lit de notre rivière la Soulles, la voie verte, les chemins, le patrimoine archéologique historique et industriel. Aussi, afin de protéger ces zones sensibles, il nous a semblé indispensable de mettre en place un sentier d'interprétation pour sensibiliser et informer sur la nécessaire protection des milieux naturels ordinaires.

Tout au long de l'année 2016, des groupes de travail bénévoles ont réalisé des travaux de nettoyage. Les habitants de Bricqueville la Blouette qui ont participé à ces chantiers ont redécouvert le territoire dans lequel ils évoluent.

Dans cette continuité, nous avons fait le choix pour la rénovation de la salle polyvalente et de la mairie, de mettre l'accent sur les économies d'énergie.

La préservation de l'environnement est donc étroitement liée aux choix politiques et économiques, mais c'est aussi la responsabilité de chacun. Nous pouvons aujourd'hui agir ensemble pour limiter les catastrophes naturelles qui se multiplient.

Je souhaite à chacun d'entre vous une très belle année 2017 avec un peu plus d'égalité et de fraternité.

Bien cordialement.

Claude PERIER

## Réalisations 2016



### Chantier de la Sauvagère

Lundi 10 octobre, les élèves de seconde du lycée agricole ont activement participé à la restauration de deux mares à La Sauvagère (Bricqueville-la-Blouette).

Portée par l'association AVRIL et l'Agence de l'Eau Seine Normandie, cette restauration fait partie du projet de

concertation autour des petites zones humides du Pays de Coutances.

Tout l'après-midi les élèves ont manié avec une motivation sans faille, pelles, bêches et brouettes pour extraire la matière organique accumulée par de nombreuses années sans entretien du milieu.



La suite de la restauration de la parcelle s'est poursuivie **le dimanche 16 octobre** par un chantier bénévole. Merci à tous ceux qui ont participé.



### Habitat

Les travaux dans l'ancien presbytère ont commencé avec le maître d'ouvrage HLM Coutances Granville. Ils seront achevés fin mai début juin. Deux nouvelles familles pourront être accueillies sur la commune.



## Voirie et travaux hydrauliques

La commune a entrepris fin septembre des travaux hydrauliques au village du hameau Orgeat en installant deux regards avec une traversée de route pour récupérer les eaux de pluie et les diriger vers le réseau des eaux pluviales.

Sur cette même route, le 13 octobre, la CBC est intervenue avec le concours de

l'entreprise COLAS pour réaliser en enrobé le tapis de la route communautaire numéro 1 sur 400 mètres de longueur du village hameau Orgeat au village le Breuil. Il reste à recharger les bas-côtés et à élaguer pour donner un peu plus de clarté mais aussi et surtout pour dégager les branches des fils téléphoniques.



Des travaux de « point à temps\* » ont été entrepris avant l'hiver par l'entreprise Lehodey le jeudi 29 septembre 2016 sur les routes de la commune et dans le lotissement du Castel.

\* Rebouchage et réparation du revêtement

Travaux hydrauliques sur la D20. Entrée Ouest du Bourg Des travaux de busage ont été entrepris fin octobre suite à un problème de ruissellement.



### Assainissement collectif :

La municipalité a entrepris des travaux de remplacement de tuyauteries dans les postes de refoulement du réseau d'assainissement. Sont concernés le poste principal de la mairie, celui du Castel et celui du Hameau des Champs. Pour réaliser ces travaux, la SAUR est intervenue les 26-27 et 28 septembre.

### Eclairage public

Afin de réaliser des économies d'énergie, le Conseil Municipal a fait le choix d'équiper l'éclairage existant de la commune de quatre horloges astronomiques. Celles-ci sont programmables et ont de multiples fonctions dont celle de commutation astronomique c'est à dire le calcul automatique des heures de lever et de coucher de soleil pour toute l'année. La proposition de couper l'éclairage public entre 23 heures ou minuit jusqu'à 6 heures du matin a été retenue par le Conseil Municipal pour l'ensemble de la commune sauf dans la traversée du Bourg (D20).

## Rénovation de la mairie et de la salle polyvalente

Il y a 40 ans, les bricquevillais construisaient leur mairie et leur salle polyvalente, chacun peut aujourd'hui juger des services rendus à tous par cette maison commune. Mais comme pour nous tous, les ans ont considérablement altéré le bâtiment. Les normes en termes de construction, d'isolation, de chauffage, d'accessibilité etc... ont beaucoup évolué, et l'heure est venue de la cure de jouvence, pour remettre en capacité cet investissement et répondre aux besoins des bricquevillais pour les décennies à venir.



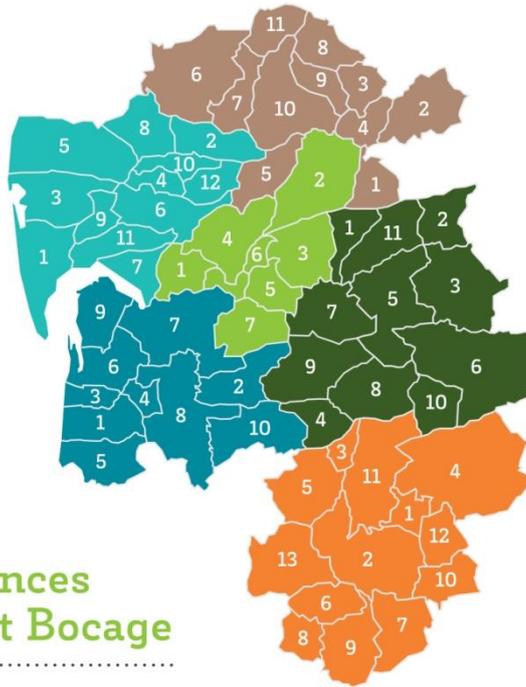
Le parti pris pour ce projet qui occupe l'équipe municipale depuis de longs mois, est de préserver l'architecture choisie à cette époque tout en lui redonnant un « coup de jeune ». Un hall vitré est ajouté à l'entrée. Une cuisine neuve et plus fonctionnelle fait l'objet d'une autre extension. Des ouvertures nouvelles feront entrer plus de lumière dans notre salle bien sombre. L'acoustique fera l'objet d'un traitement particulier et performant pour assurer la tranquillité des riverains. Il en va de même pour l'isolation thermique et le chauffage, l'heure étant aux économies d'énergie. La salle polyvalente voit sa surface augmentée pour pouvoir accueillir plus et mieux, en diminuant la surface de la salle des mariages et du conseil qui sera séparée par une cloison mobile. L'accessibilité aux personnes de mobilité réduite sera également mise aux normes actuelles, ce qui est une obligation légale.

Le dossier est maintenant bouclé puisque le permis de construire est instruit et signé. La phase de consultation des entreprises est maintenant lancée. Le début des travaux est prévu pour janvier 2017. Le financement est couvert par plus de 50% de subventions et des fonds propres mis en réserve, complété par un emprunt qui profitera des taux très bas actuels. Des précisions seront fournies quand le résultat des appels d'offres sera connu.

Rappelons pour conclure que cet ensemble est la propriété collective de tous les bricquevillais. C'est notre maison commune qui nous l'espérons, après cette réfection totale, continuera à remplir sa mission pour de nombreuses années et dans l'intérêt de tous.



# Une nouvelle communauté de communes : Coutances Mer et Bocage



## Coutances Mer et Bocage

- Canton de Coutances**
- 1 Bricqueville-la-Blouette
  - 2 Cambernon
  - 3 Courcy
  - 4 Coutances
  - 5 Nicorps
  - 6 Saint-Pierre de Coutances
  - 7 Saussey

- Canton de Cerisy-la-Salle**
- 1 Belval
  - 2 Cametours
  - 3 Cerisy-la-Salle
  - 4 Guéhébert
  - 5 Montpinchon
  - 6 Notre-Dame-de-Cenilly
  - 7 Ouville
  - 8 Roncey
  - 9 Saint-Denis-le-Vêtu
  - 10 Saint-Martin-de-Cenilly
  - 11 Savigny

- Canton de Gavray**
- 1 La Baleine
  - 2 Gavray
  - 3 Grimesnil
  - 4 Hambye
  - 5 Lengronne
  - 6 Le Mesnil-Amand
  - 7 Le Mesnil-Garnier
  - 8 Le Mesnil-Rogues
  - 9 Le Mesnil-Villeman
  - 10 Montaigne-les-Bois
  - 11 Saint-Denis-le-Gast
  - 12 Sourdeval-les-Bois
  - 13 Ver

- Canton de Saint-Sauveur Lendelin**
- 1 Camprond
  - 2 Hauteville-la-Guichard
  - 3 Le Mesnilbus
  - 4 Montcuit
  - 5 Monthuchon
  - 6 Muneville-le-Bingard
  - 7 La Rondehaye
  - 8 Saint-Aubin du Perron
  - 9 Saint-Michel de la Pierre
  - 10 Saint-Sauveur Lendelin
  - 11 Vaudrimesnil

- Communauté de communes du canton de Saint-Malo de la Lande**
- 1 Agon-Coutainville
  - 2 Ancteville
  - 3 Blainville-sur-Mer
  - 4 Brainville
  - 5 Gouville-sur-Mer
  - 6 Gratot
  - 7 Heugueville-sur-Sienne
  - 8 Montsurvent
  - 9 Saint-Malo de la Lande
  - 10 Servigny
  - 11 Tourville-sur-Sienne
  - 12 La Vendelée

- Communauté de communes de Montmartin-sur-Mer**
- 1 Annoville
  - 2 Contrières
  - 3 Hauteville-sur-Mer
  - 4 Hérenguerville
  - 5 Lingreville
  - 6 Montmartin-sur-Mer
  - 7 Orval-sur-Sienne
  - 8 Quettreville-sur-Sienne
  - 9 Regnéville-sur-Mer
  - 10 Trelly

**Au 1er janvier 2017**, fusion des trois communautés de communes : Communauté du bocage Coutançais (CBC), Communauté de communes du canton de Saint-Malo de la Lande, Communauté de communes de Montmartin/mer, pour n'en faire qu'une : **Coutances mer et bocage (CMB)** :

- 64 communes
- 48 500 habitants
- Fiscalité professionnelle unique
- 450 agents
- Siège social Coutances.

### Quelle sera la composition du conseil de communauté ?

Le conseil de communauté sera composé de **93 délégués**.

Coutances : 15  
 Agon Coutainville : 5  
 Gouville sur mer : 3  
 Quettreville sur sienne : 3  
 Saint Sauveur Lendelin : 3  
 Blainville sur mer : 2  
 Gavray : 2  
 Montmartin sur mer : 2  
 Hambye : 2  
 Toutes les autres communes : 1

### Qui sera le président ?

Le président sera élu par le conseil de communauté lors de la séance d'installation.

### Quel sera le nombre de Vice présidents ?

Le nombre de vice présidents sera au maximum de 15.

### Les agents ?

Les agents des anciennes communautés et les syndicats scolaires seront transférés de plein droit à **Coutances mer et bocage**.

### Les compétences ?

Bien que les compétences définitives ne soient pas complètement décidées, nous pouvons déjà avoir une idée du futur Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Les EPCI disposent de trois types de compétences, dont la mise en application ne respecte pas nécessairement le même calendrier.

## Répartition des compétences

<b>URBANISME</b>	Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine ( AVAP). Le maintien ou non du plan local d'urbanisme intercommunal est encore en cours de réflexion.
<b>SANTÉ</b>	Pôle de santé libéral et ambulatoire et maison médicale.
<b>NUMÉRIQUE</b>	Fibre optique, espaces publics numériques.
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>	Les zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques. Toutes les zones d'activités deviendront compétences communautaires.
<b>TOURISME</b>	Office de tourisme, la gestion sera assurée par un établissement public industriel et commercial (ÉPIC), il s'appuiera sur les associations locales, les produits de la taxe de séjour seront obligatoirement reversés à l'EPIC.
<b>GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)</b>	La compétence comprend notamment l'entretien des cours d'eau, la prévention et la lutte contre les inondations et contre la mer, la protection et la restauration des zones humides. La lutte contre l'érosion du littoral et la qualité des eaux de baignades, l'extension de ces compétences est en réflexion.
<b>ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE</b>	Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés. Le nouvel ÉPCI dispose d'un délai de cinq ans pour harmoniser les tarifs de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Assainissement non collectif.
<b>VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET SENTIERS DE RANDONNÉE</b>	(en réflexion )
<b>CULTURE</b>	Les médiathèques et bibliothèques constitueront un réseau de lecture publique. Les cinémas continueront à être gérés par les associations. Musée Tancrede de Hauteville la Guichard. Label pays d'art et d'histoire. Le spectacle vivant, principalement avec l'opération ville en scène, mais également par le biais de subventions d'associations. École de musique.
<b>SPORTS</b>	Définition des équipements sportifs d'intérêt communautaire et subventions (en cours de réflexion).
<b>ÉCOLES, ENFANCE ET JEUNESSE</b>	Les écoles, les accueils périscolaires et les Temps d'Activités Périscolaires (à l'exception des cantines qui restent communales), les accueils de loisirs, le projet éducatif social local, la jeunesse.
<b>PETITE ENFANCE</b>	Les structures de garde des jeunes enfants seront de compétence communautaire.
<b>EAU POTABLE</b>	
<b>ACTION SOCIALE</b>	En réflexion pour des propositions.
<b>LOGEMENT</b>	Seront conservés en compétence communautaire les logements de Saint-Sauveur Lendelin et le foyer Soleil d'Agon-Coutainville. Par contre, les compétences de viabilisation des lotissements HLM seront rétrocédées aux communes.

# LE RECENSEMENT



**Le recensement de la population a lieu tous les cinq ans. Pour notre commune, il se déroulera du 19/01 au 18/02/2017.**

## **Chiffres clés du recensement**

8000 COMMUNES enquêtées chaque année  
9 MILLIONS DE PERSONNES recensées en moyenne  
23 000 AGENTS RECENSEURS mobilisés  
4 à 5 SEMAINES de collecte

## **A quoi sert le recensement ?**

Le recensement permet de déterminer la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget communal : la dotation globale de fonctionnement de la commune dépend de sa population. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin. Cela permet aussi de prévoir les équipements dont a besoin un territoire comme le nombre de pharmacies.

## **Comment se déroulera le recensement ?**

Deux agents recenseurs se rendront au domicile des habitants de la commune à partir du 19/01/2017. Ils seront porteurs d'une carte professionnelle de l'INSEE et vous informeront sur la marche à suivre pour le recensement par internet. Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas répondre par internet, un formulaire papier vous sera remis. L'agent recenseur repassera à votre domicile au bout de quelques jours pour récupérer le formulaire rempli par vos soins.

## **Le recensement par internet, comment ça marche ?**

L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser. Il leur propose de répondre par internet et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.

- Les habitants se rendent sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquent sur le bouton « accéder au questionnaire en ligne ».
- Ils sont guidés pour répondre au questionnaire. Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par sms.

## **Le recensement par internet, c'est encore plus simple !**

Le recensement en ligne c'est une gestion simplifiée, un gain de temps précieux pour les habitants qui bénéficient d'une aide au remplissage en ligne et moins de papier. Il est donc moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

**Nous vous remercions par avance de bien vouloir réserver un bon accueil à l'agent recenseur chargé de votre secteur.**



## Du côté de l'école

### La rentrée 2016/2017

24 élèves du RPI étaient au rendez-vous à l'école de Bricqueville-la-Blouette dans la classe de CM2 conduite par Madame Bourdin. Les enfants ont été accueillis par leur enseignante en présence du maire accompagné des adjoints et de Ghislaine Lejolviet qui assure les services de la garderie et de la cantine. C'est donc parti pour une nouvelle année scolaire !

### Effectifs du RPI



Bricqueville la Blouette	1 classe	24 élèves	CM2	Mme Bourdin et Mme Buisson (le lundi)
Tourville sur Sienne	2 classes	46 élèves	10 CP et 10 CE1	Mme Bonneau
			11 CE2 et 15 CM1	Mme Louise
Heugueville sur Sienne	2 classes	42 élèves	13 GS et 9 CP	Mme Lechartier (Directrice) et Mme Bertrand (le lundi)
			1 TPS, 10 PS, 9 MS*	Mme Dubois

\*( à la rentrée après les vacances de la toussaint un élève de plus en TPS)

Pour les TAP (temps d'activités périscolaires) aucun changement par rapport à l'année précédente toujours 2 fois par semaine le mardi de 14H45 à 16H15 et le vendredi de 14H45 à 16H15.

### Prix des repas

- **3,80 €** par enfant
- **3,60 €** par enfant pour les familles de 3 enfants et plus fréquentant les cantines du RPI

Pour Bricqueville la Blouette, les repas sont fournis par les Foyer des Jeunes Travailleurs de Coutances, le prix du repas réglé par la commune au CCAS de Coutances est de 6,18 €. La différence, soit 2,38 € par repas, est pris en charge par la commune.

### Garderie -Horaires et tarifs-

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : De 7 H 30 à 19 H 00  
Le mercredi midi jusqu'à 12 H 30

**Le matin** 1 €40

**Le soir** 2 €

**Matin et soir** 3 €

**Mercredi midi** 1 € entre 12 h et 12 h 30



Départ vers Tourville



## Une nouvelle rôtisserie tous les samedis midi

Tous les samedis de 10 h à 13h, vous trouverez sur la place de la mairie un grilleur.

C'est la rôtisserie Racinne qui assure désormais ce service tout au long de l'année,

Vous trouverez pour un prix modique : saucisses, côtes de porc, andouillettes et frites.

## Jean-Paul, notre facteur a pris sa retraite

À Bricqueville la Bouette et ses alentours tout le monde connaît Jean-Paul qui a distribué le courrier pendant 25 ans. Personne n'oubliera sa sympathie, toujours blagueur, toujours un mot gentil et surtout extrêmement serviable. À Noël, il faisait sa tournée habillé en père Noël : un vrai bonheur pour les enfants. Il était "notre facteur", un vrai facteur de

campagne et de proximité. Il remplissait très bien sa mission de service public, un facteur très attachant qui manquera beaucoup aux Bricquevillais.

Entre sa famille, le sport, et le bricolage, nul doute que Jean-Paul ne manquera pas d'occupations pendant sa retraite que nous lui souhaitons longue et heureuse.



## Notre collègue et ami, Michel Le Tynevez



Michel nous a quittés brutalement le 22 janvier 2016.

Il était encore présent parmi nous la veille, lors du conseil municipal. Le lendemain nous apprenions son décès subit à son domicile. L'émotion fut grande parmi l'équipe municipale où les qualités de Michel étaient très appréciées.

Retraité de la fonction publique hospitalière comme directeur adjoint des centres hospitaliers de Coutances et Saint Lô, Michel avait mis ses grandes compétences en matière de gestion, et sa connaissance approfondie des arcanes de l'administration au service des Bricquevillais en rejoignant notre équipe du conseil municipal. Il nous représentait pour défendre nos intérêts dans une commission de la communauté de communes chargée du budget communautaire. La grande rigueur intellectuelle et morale, les qualités humaines de Michel resteront un exemple que nous n'oublierons pas. Michel restera parmi nous par la pensée.

## Rétrospective 2016

### 10 janvier Poule au pot au profit des restos du cœur

Dimanche 10 janvier 2016, 125 personnes ont participé au repas organisé par l'association Saint Jouvin et la municipalité de Bricqueville au profit des restaurants du cœur.

Après le mot d'accueil du président Jacques Leconte qui remercia les bénévoles des restaurants du cœur et les bénévoles qui ont travaillé à la préparation de cette journée, ce fut la remise d'un



chèque de 500 € à la présidente des restaurants du cœur du coutançais, Madame Jeanine Plard. Celle-ci remercia les convives pour leur participation ainsi que les membres de l'association St Jouvin .



## 15 janvier Vœux du Maire



Le vendredi 15 janvier à 18h30, à la salle Lucienne Lelièvre, le Maire, Claude Périer, a présenté ses vœux et ceux du conseil municipal aux habitants de la commune de Bricqueville-la-Blouette et aux invités présents. Il a dressé le bilan de l'année 2015 et a fait part des projets pour la commune en 2016. Le député Stéphane Travert a également présenté ses vœux aux bricquevillais. Pour clore cette sympathique cérémonie les 175 personnes de l'assemblée ont partagé le verre de l'amitié.

## 23 janvier Repas des vœux



## 20 février Après-midi jeux de société

Il y avait environ une quarantaine de personnes pour participer à ce moment convivial organisé par la section jeunesse de l'association St Jouvin.

Plusieurs tables de jeux ont été mises en place, ce qui a permis de mélanger les

âges et les différents jeux. Chacun a pu faire découvrir aux autres son jeu préféré, tout cela dans la bonne humeur. Les participants avaient préparé des gâteaux pour un goûter très convivial.



## 13 mars Carnaval



## 27 mars Passage du tour de Normandie

Le tour de Normandie est passé à 12 h 32 par la départementale 20 à Bricqueville la Blouette le dimanche 27 mars 2016. Pour assurer la sécurité des coureurs, la municipalité a fait appel au bénévolat : 14 personnes ont répondu présents comme signaleurs équipés de gilets jaune fluo et en place à toutes les intersections. Le passage du tour de Normandie s'est donc fait sans problème. Merci à tous les signaleurs pour leur participation.



*Dans la montée des Grenteries, le peloton bien groupé.*

## 3 avril Récital Georges Brassens

L'après-midi Georges Brassens organisé le 3 avril a connu un vrai succès ! Plus de 250 personnes se sont succédées dans la salle Lucienne Lelièvre pour écouter et fredonner pendant 4 heures des chansons de l'ami Georges.

Les 10 interprètes venus de Normandie et de Bretagne se sont relayés au cours de l'après-midi avant de reprendre tous ensemble "les copains d'abord". Les bénéfices de l'après-midi ont été versés à l'association Les Mots Bleus de Granville.



## **17 avril** Vide grenier

## **8 mai** Cérémonie patriotique

Le 8 mai, à 9h15, une trentaine de personnes se sont réunies près du monument aux morts de notre commune pour commémorer le 71<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de 1945. Cette cérémonie organisée conjointement par l'Association des anciens combattants et la municipalité, sous la houlette de Monsieur Marcel Coquière, président de l'association, s'est déroulée en deux temps. Après la lecture, par Monsieur le Maire, du message du secrétaire d'État auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, le dépôt de gerbe, le chant des Partisans, la minute de silence et la Marseillaise, les participants



ont rejoint la commune de Cambernon pour la manifestation cantonale.

## **10 juin** Concert de la chorale « La Canterie du Rey »

La chorale "La Canterie du Rey" était en concert le vendredi 10 juin en l'église de Bricqueville la Blouette.

Au programme : Chants classiques et sacrés, Chants du monde, un medley des Beatles, des extraits de comédie musicale et d'opéra dont Carmen de Bizet très applaudi.



Plus de 50 choristes emmenés par le chef de chœur Frances Hook connue et reconnue dans le département où elle dirige des chœurs de musique classique, de gospel...

Plus de 90 personnes amoureuses du chant choral sont venues écouter et applaudir cette magnifique chorale accompagnée de son pianiste Gilles Benoît.

## 18 juin Concert de Jean Bart N'Co

« Jean Barth. n'Co » était en concert le 18 juin à la salle des fêtes de Bricqueville. Jean Barth (Jean Barthonnat), auteur compositeur Bricquevillais et Régis Décarité, ont proposé un répertoire



original de chanson française.

Les textes de Jean Barth tantôt tendres, grinçants ou drôles étaient servis par une musique de grande qualité. Le tout dans un décor original avec des éclairages et des jeux de lumière qui donnaient à notre salle communale une ambiance "cabaret" assez inhabituelle et très chaleureuse.

Jean au chant, au piano et à la guitare, Régis au chant et au cajon (prononcer "carone"), Thomas à la guitare et Éloïse au chant (tous les deux également de Bricqueville) ont su donner à cet excellent récital une ambiance amicale, conviviale où le partage était au rendez-vous.

Les éléments de décors en fer découpés exposés dans la salle sont de Samy (Samuel Rott).

## 21 juin Fête de la musique



18 juin, nous avons continué à fêter la musique à Bricqueville le mardi 21 juin avec le groupe **La rue d'à côté**.

De jeunes et moins jeunes musiciens bricquevillais ont participé, merci à tous d'avoir animé cette soirée conviviale.

Chants, danses, accordéons, guitares, flutes, saxo et tuba, buvette et pizzas rien ne manquait sur la place de la mairie hormis le soleil. Peut-être est-ce la météo maussade qui a découragé certains de nos concitoyens.?

Après la chorale de la **Canterie du Rey** le 10 juin, le concert de **Jean Bart and Co** le

**Un événement à reconduire assurément l'an prochain.**



## 26 juin Fête Saint Jouvin

## 2 juillet Passage du tour de France au Pont de la Roque



## 9 octobre Repas des aînés

Le dimanche 9 octobre, avait lieu le traditionnel repas des aînés offert par la commune en signe de remerciement, de respect mais aussi d'amitié et de moments partagés.

Claude Périer remerciait les aînés de leur présence et adressait ses affectueuses pensées au doyen de l'assemblée Mr Francis Poulmais qui ne pouvait être présent. Étaient ensuite remerciés les élus présents, les membres du CCAS pour leur aide bénévole au cours du repas, les associations et tous les bénévoles qui œuvrent aussi pour que la vie des aînés et des plus jeunes dans la commune soit agréable.

Claude Périer rappelait la vitalité des associations de la commune : l'association des anciens combattants présidée par M.

Marcel Coquière, l'amicale des chasseurs et propriétaires présidée par M. Luc Renault, l'association Saint Jouvin présidée par M. Jacques Leconte, et la toute récente association "Bouge ta blouette" présidée par Mme Lydie Mazzola.

M. Stéphane Travert, le député a offert et distribué des livres aux cinq personnes présentes qui ont eu 80 et 90 ans dans l'année et la commune a remis un bouquet de fleurs aux dames.

Le repas était préparé par Caroline, boucher-traiteur au Pont de la Roque et par Ludovic, boulanger pâtissier au Pont de la Roque pour le dessert. L'animation musicale était assurée bénévolement par Estelle, Pierre et Christian.



## **5 novembre Concert de Jean-Pierre Saint au profit de Parentibus**

Environ 150 personnes étaient présentes pour apporter leur soutien à l'association Parentibus samedi 5 novembre dans la salle L.Lelièvre. Au cours de cette soirée cabaret, Jean Pierre accompagné de Pascal a chanté ses compositions et interprété des textes de Graeme Allwright, Francis Cabrel et Georges Brassens.

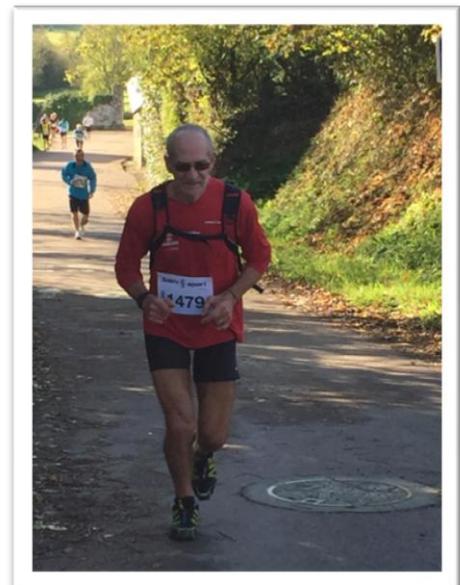


## **6 novembre Passage du trail des vignettes**

Parcours à travers bois, chemin et routes aux alentours de Coutances, traversée de Bricqueville-la-Blouette.

Des ravitaillements étaient prévus tout au long des parcours de 25km et de 15km.

Des coureurs en plein effort pendant le 3ème Trail des Vignettes organisé par le club d'athlétisme de Coutances. Bravo à eux !



# La vie des associations



## L'ASSOCIATION SAINT JOUVIN

**152 adhérents**

**Président : Jacques LECONTE**

Secrétaire : Marie-Thérèse LEROY

Trésorière : Lydie JOUANNE

### Section Club Saint Jouvin

**Responsable : Fanny RAYNAUD**

Le Club se réunit le 1er et 3ème Mardi du mois de 14H à 18H. Pas de Club en Juillet et Août.

### Section Yoga

**Responsable : Marie France LECONTE**

Professeur Anne GAUTHIER

Tous les lundis de 20H15 à 21H30 sauf vacances scolaires.

### Section Danse

**Responsable : Marie Laure RUALLEM**

Les séances se déroulent le 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 20h30 à 22h.

Au programme : salsa-samba-tango-rumba-valse-polka-chachacha-mambo-fox-paso-charleston-madison-country.....3 soirées dansantes à thème/an :

- une soirée dessert avant Noël
- une soirée crêpes en février
- une soirée apéro dansant fin juin

### Section enfants

**Responsable : Lydie JOUANNE**

### Section Fêtes et Loisirs

**Responsable : Jacques LECONTE**

Organisation de manifestations tout au long de l'année (soirées belote, soirées pizza, expos photos, etc...). Actions caritatives au profit des restos du cœur (Poule au Pot), de France Alzheimer (St Jouvin).

**Contact : 02 33 07 25 56**



Présidente : Lydie Malerba  
Secrétaire : Lydie Manuel  
Trésorière : Marie Couillard

L'association «Bouge ta Blouette» vient de se créer et se donne pour objet d'organiser des manifestations et activités à caractères variés dans le but de créer du lien et d'entretenir de la convivialité entre les habitants de Bricqueville-la-Blouette.

La première opération prévue est l'organisation du Noël de la commune le samedi 17 décembre à l'école.

D'autres rencontres suivront, auxquelles tous les Bricquevillais seront les bienvenus : après-midi jeux de société (11 février), fête du printemps (8 avril)...

Pour obtenir davantage de renseignements sur le fonctionnement de l'association, les conditions d'adhésion ou le calendrier prévisionnel, vous pouvez vous adresser à [bougetablouette@gmail.com](mailto:bougetablouette@gmail.com).

Avec la nouvelle Association "Bouge ta Blouette" les plus jeunes de la commune se sont déguisés pour Halloween ce lundi 31 octobre

Accompagnés par des adultes de l'association ils se sont réunis pour aller tirer les sonnettes et collecter quelques friandises contre quelques grimaces. La récolte a été bénéfique et les enfants se sont partagés leur butin.



## SOCIETE DE CHASSE

**Président : Luc RENAUD**

**Jeudi 15 septembre 2016**, l'amicale des chasseurs et propriétaires de Bricqueville la Blouette s'est réunie en assemblée générale à la mairie avec une participation d'une bonne dizaine d'adhérents en présence de Claude Perier Maire. Après le bilan moral et le bilan financier présentés par le président Luc Renault et le trésorier Patrick Pasquer, ce sont les remerciements qui sont adressés aux membres présents et aux propriétaires. Rappel des principales consignes de sécurité, ainsi que les consignes de tir. Quelques éléments à retenir pour la saison 2016 2017.

C'est au total 91 faisans qui seront lâchés les samedis 24 septembre, 8 octobre, 22 octobre, 5 novembre, 19 novembre et 3 décembre.

Deux bracelets de chevreuils sont attribués à la société. La chasse au chevreuil est autorisée sur le territoire de

**Date des battues: samedi 5 novembre 2016, samedi 26 novembre 2016, samedi 17 décembre, samedi 7 janvier 2017, dimanche 26 février 2017. Le rendez-vous se fera place de la mairie à 8h45.**

la société uniquement lors de battues organisées par la société FCM 128

Il est rappelé que les chasseurs qui ne posséderont pas le timbre du gros gibier, une trompe et un brassard ne seront pas autorisés à participer aux battues. Les chasseurs qui ne respecteront pas le règlement ou les consignes lors des battues seront exclus de la société



## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE

**Président : Marcel COQUIERE**



Galette des rois



Cérémonie du 8 mai

### Cérémonie du 11 novembre

Trois communes ont participé à la manifestation du 11 novembre : Nicorps, Saussey et Bricqueville-la-Blouette.

Le président des anciens combattants Marcel Coquière a rappelé les noms des enfants de Bricqueville morts pour la France.

Puis ce fut le dépôt de gerbe et la lecture, par Marie-France Leconte adjointe, du message du secrétaire d'État aux anciens combattants.

Pierre Leroy a reçu de Marcel Coquière la médaille de 28 années de porte-drapeau.

Après le discours du maire (excusé pour maladie), lu par Monsieur Jean Sauvey, adjoint, un vin d'honneur a été offert par la municipalité à la mairie.



## L'environnement, c'est l'affaire de tous

Tout en bas du chemin de la Sauvagère existe un joli petit pré dont la commune est propriétaire. Une zone humide de type prairie humide qui est composée d'un bras mort, ancien passage du lit mineur de la Soules et de deux dépressions humides. Cette zone joue un rôle de filtre épurateur, un vrai réservoir de biodiversité. Elle peut avoir un rôle dans la régulation hydrologique. Cette zone humide représente un patrimoine paysager et culturel mais aussi un support d'activités récréatives telles que les randonnées et l'observation de la nature. C'est en préservant l'ensemble des petites zones humides d'un bassin versant que les effets sur la richesse biologique et la qualité de l'eau prendront toute leur importance.

### Le sentier d'interprétation

Ce sera la voie verte au départ de Saint Pierre qui servira de sentier d'interprétation. La dernière réunion a eu lieu le 8 novembre 2016. Les lycéens de seconde du lycée agricole, dans un but pédagogique, seront chargés de la conception des panneaux qui détailleront les

caractéristiques générales des zones humides ainsi que celles de la biodiversité du site en question. Le dossier de demande de subvention sera déposé à la DREAL en décembre 2016.

### La zone humide de la Sauvagère

Sous la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de la commune de Bricqueville la Blouette l'association AVRIL gère cette zone humide au travers d'une convention et d'un cahier des charges.



C'est un véritable outil pédagogique. Quatre chantiers ont été réalisés en 2016 par des bénévoles et des lycéens de seconde -option EATDD- du lycée agricole. L'installation de la passerelle a pris du retard (en attente des subventions des Fonds Leader).

### **Le chemin creux de la Paillasse**

Ce chemin qui relie l'écluse de Paillasse au chemin des Moulins est maintenant accessible grâce au travail de notre employé communal et à l'équipe de jeunes de l'ITEP d'Agneaux avec leur éducatrice. Ce chemin est un raccourci pour accéder à l'écluse et à terme pour rejoindre Orval par la passerelle.



## **Quelques rappels de réglementation pour bien vivre ensemble**

### **Brûlage des déchets verts**

#### **Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?**

Non, sauf exception, vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin.

**POURQUOI ? Parce que ce brûlage dégage autant de microparticules nocives pour la santé que les moteurs diesel.** Arrêté affiché en mairie et sur le site internet de la commune

**Règle générale :** Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

**À savoir :** les déchets verts peuvent être soit déposés à la déchetterie, soit faire l'objet d'un compostage.

**Sanctions :** Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

**À noter :** les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage.



## **Élagage : c'est le moment**

### **Rappel aux propriétaires riverains des obligations qui leur incombent.**

Les arbres, arbustes, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales des chemins ruraux, des voies communautaires, des routes départementales ,doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres .

Les haies doivent être conduites de manière à ce que leur développement ne fasse pas saillie sur toutes ces voies et chemins.

Les arbres, arbustes et branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens, d'électricité et de téléphone installés sur le domaine communal et de laisser le passage aux camions poubelles.

Ces opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.

Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure.



## **Utilisation des Engins Bruyants**

Extrait de l'arrêté préfectoral n°97/159 du 27 mars 1997

ARTICLE 2 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

# Vous ne les connaissez peut être pas, ils habitent Bricqueville

Ouest-France du 15/10/2016 Ce couple a la passion du bénévolat.



**Renée et Bernard MEISS** sont d'anciens pâtisseries coutançais. Retraités depuis 1998, ils continuent le bénévolat, à cent à l'heure. Rencontre avec un couple qui a la passion des autres.

À plus de 70 printemps, Renée et Bernard Meiss auraient pu lever le pied, faire des voyages ou jouer au Scrabble. Rien de tout ça pour le couple d'artisans, cinquième génération de pâtisseries-chocolatiers de haut vol !

Depuis 2002, Renée s'implique dans l'association France-Alzheimer. Elle est même devenue responsable de l'antenne Centre-Manche. En plus, elle visite les malades et les familles, fait de l'aquagym et 5 000 km de vélo par an, comme son mari.

Bernard, de son côté, pédale 10 000 km chaque année sur les routes de France. Il est trésorier de l'association des cyclos de Coutainville et s'apprête à passer la main de la présidence du comité départemental de cyclotourisme. Il continue à coacher et à participer à des forums sur l'alimentation et la santé.

## Président des commerçants coutançais

Le bénévolat a commencé tôt pour lui. Régaler les papilles des gourmands avec les gâteaux,

c'est forcément aimer les autres et leur vouloir du bien. « J'ai commencé en 1976 comme président du club cycliste de Coutances. Avec Albert Marie, on organisait des grandes courses cyclistes. Je confectionnais des gâteaux riz-pruneaux pour les coureurs. »

Ensuite, il devient président des pâtisseries de la Manche, de la région et vice-président national puis président des commerçants **ompétition, j'ai quand même dit à mes gars d'aller se raser : ils allaient devenir champions du monde de pâtisserie. Je connaissais le résultat !** » avoue fièrement l'acoutançais. Le pâtissier renommé entraîne ses jeunes poulains au concours de Meilleur ouvrier de France. « **Un jour, c'était à Milan dans les années 1980, Pascal Caffet et Olivier Bajard participaient au championnat du monde. Je les encadrais et participais au jury. Le soir de la cncien** pâtissier. Depuis, ces garçons ont fait leur chemin, à l'international et dans le business du Paris-Brest et de la verrine !

Bernard Meiss se souvient de toute cette vie de bénévolat qu'il n'a jamais vraiment arrêtée. Quand il a le temps, il bricole. « Après dix ans sans faire de gâteaux, je viens de m'y remettre. » Ses copains sont ravis !

Il part aussi faire les vendanges en Alsace, avec Renée. Bénévolement encore.

## À Bricqueville-la-Blouette, Maria est la mamie qui écoute et reconforte

Maria, 91 ans, jamais seule et toujours occupée. Ouest France du 1/2 octobre 2016

Le maire, Claude Périer, dit de Maria Lერიკიერ qu'elle est la «mascotte» de la commune.

Dans la salle à manger de Maria Lერიკიერ, il y a un missel du dimanche sur la table du salon et deux grands cadres sur les murs. On y voit la photo de ses huit enfants et de ses 20 petits-enfants. Cela fait 36 ans qu'elle occupe cette maison, à Bricqueville-la-Blouette.

À 91 ans, Maria profite de sa retraite, qu'elle a prise à 60 ans. Couturière à la journée dès ses 13 ans, elle est devenue exploitante agricole avec son époux, dans une ferme de Courcy.

Elle aime le village et ses habitants, qui le lui rendent bien. **«Dans le bourg, c'est la mamie-confidente, les gamins, les familles lui rendent visite, elle sait leur parler. C'est notre mascotte dans la commune»**, souligne, tout sourire, Claude Périer, le maire.

Elle habite le hameau La Gardinière, à 2 km du bourg, mais Maria n'est jamais seule.

**«Souvent, les voisins viennent me voir, les enfants du quartier et aussi surtout les miens ! Certains sont à la retraite et viennent faire les mots fléchés et le sudoku avec Mamie»**.

Si Maria ne souffre pas de la solitude, c'est qu'elle vit pour les autres aussi. **« L'époque a changé, les gens sont individualistes. J'ai réussi à maintenir du lien avec tous. On se confie à moi, je donne des petits conseils**



**sur les maux du coeur et de la vie. Les jeunes m'écoutent. Il faut dire que j'ai vingt années de dame-catéchisme derrière moi, ça m'aide à parler et eux, à me comprendre »** avoue Maria, au bout de sa grande table en chêne.

Comment se passent ses journées ? **« J'attends mes enfants, tous les jours, on vient me voir ! Puis je m'occupe du linge, je raccommode - on ne gaspille pas chez moi, on recycle -, et je lis le journal »**, raconte Maria, avec son regard bleu, empreint de malice.

**« On devrait être heureux ! À notre époque, on n'avait pas de voiture, pas de crèche, pas de nounou et dix paires de chaussures à cirer chaque dimanche pour aller à la messe ! »**. Il n'y a pas de nostalgie dans le ton de sa voix, ni d'amertume. Maria mène sa vie sereinement, soigne ses poules et ses lapins. Un regret tout de même : **« Ne pas savoir me servir d'internet. »**

## Johanny : les trotteurs pour passion Ouest-France du 01/08/2016

**Installé à son compte comme entraîneur de trotteurs depuis cinq ans, Johanny Langelier, après avoir fait d'importants travaux, vit au milieu de ses poulinières, foals ou trotteurs.**

Johanny, après ses études de sciences économiques, aurait pu devenir banquier ou expert-comptable, comme son père, mais le cheval est devenu sa danseuse, un métier dur auquel il est attaché. Au diable statistiques ou résultats financiers, Johanny vit au milieu de des 38 hectares, ses douze box, ses quinze animaux et sa piste cendrée de 800 m, au bord de la rocade.

Le virus, c'est avec son père qu'il l'a attrapé. **« On allait ensemble aux courses. Je le suivais sur les hippodromes de la région. L'été, pendant mes vacances, je bossais chez des éleveurs-entraîneurs. Des grands noms du trot, les Allaire, les Monclin ou Lenoir. Papa avait des galopeurs et des trotteurs chez eux. On adorait cela »**, avoue le jeune entraîneur quadra.

La journée est rude, debout à 6 h. À 7 h 30, avant qu'il ne fasse chaud, il attelle et fait trotter ses champions. Trente minutes d'entraînement, un petit trotting et retour au box. Chacun son tour. Aujourd'hui par exemple, dès 7 h, quatre trotteurs à travailler,

1'18" au mille mètres, 46 km/h en moyenne de pointe. Quelques chevreuils effrayés pendant leur repas lui déboulent sous le nez. Les jeunes poulains n'apprécient guère et font un écart ! Pour contribuer à les rendre plus calmes, Johanny leur bouche les oreilles avec un bonnet en tissu.

Les Langelier ont investi gros dans les installations. 100 000 t de terre remuée pour la piste, des centaines de piquets de clôture plantés, des abris superbes, le haras de la Sienna a de la classe. Les chevaux aussi, quand lancés plein gaz, ils trottent avec vue sur la cathédrale, les jambes musclées, l'encolure relevée, le pas chic !

Le 5 août ils iront à Graignes, avec *Cybèle Tartifume*, une quatre ans aux origines d'aristo. Johanny ne drive pas tous les chevaux. **« Un bon driver c'est 80 % de la victoire, alors on fait appel aux pros. Mais les victoires s'attendent. Il faut dix ans avant de voir un crack. »**

Le projet de notre entraîneur : se spécialiser dans l'élevage, choisir les souches et acquérir un nom dans le milieu. Un milieu parfois fermé mais qui reste encore celui des petits éleveurs et des passionnés.



Dalika Roustière », trois ans, achetée aux ventes à Caen. Qualifiée à deux ans, entraînée par Johanny. |

## Le verger bio arboricole d'Anne prend racine

Anne Aubin souhaite vendre pommes, poires... sur les marchés. Pour mener à bien son projet, elle a lancé une campagne de financement participatif sur internet afin de planter 450 pommiers.

### L'initiative

Anne Aubin a été infirmière. Elle a suivi une formation en maraîchage bio option arboriculture, au Centre de formation professionnelle pour adultes (CFPPA) du lycée nature, avant de devenir mère au foyer. Aujourd'hui, elle est auxiliaire de vie scolaire. Mais, le rêve de créer un verger bio de cette habitante de Bricqueville-la-Blouette, de 40 ans, et maman de trois enfants, ne l'a jamais quitté.

Sans terrain, son projet n'avancait pas. « **J'ai enfin trouvé un terrain d'un peu plus de deux hectares à Courcy, que je loue à des agriculteurs retraités, qui étaient déjà dans une démarche bio.** » Anne Aubin a donc pu lancer une campagne de financement participatif sur internet, via la plate-forme du conseil départemental Ozé. Cela a fonctionné au-delà de ses espérances. « **Il me fallait 10 000 € pour pouvoir planter mes 450 premiers pommiers basse tiges palissés, ainsi que pour l'achat de matériel pour mon verger Croque la pomme.** » En un peu plus d'un mois, elle a collecté près de 8 200 €. Son appel est donc toujours d'actualité afin de trouver les 1 800 € restants, toujours par le biais d'Ozé.

**Objectif : 1 300 arbres**

« **Je compte planter 450 arbres au mois de novembre.** » Seul bémol, si les 10 000 € ne sont pas atteints début juin, elle ne touchera rien du tout. C'est quand même bien parti. « En-



Anne Aubin a trouvé un terrain de plus de deux hectares, à Courcy, où elle espère planter d'abord 450 arbres fruitiers, puis 900 autres, dans le verger bio « Croque la pomme ». Afin de mener à bien son projet, elle a lancé un projet de financement participatif sur internet.

suite, j'espère planter environ 900 autres arbres, des pommiers, mais aussi des poiriers, pruniers, actinidias. » Il restera, alors, à convaincre des banques. Anne Aubin se projette déjà en 2020, quand elle pourra bénéficier du produit de son travail en vendant sa récolte sur les marchés locaux.

Aujourd'hui, le terrain de Courcy

est une prairie. Dans ce champ bien orienté et à la terre riche, une douzaine de variétés de pommiers résistants aux maladies verront bientôt le jour. Pas des pommes à cidre, mais des pommes de table, biologiques. « **Le bio m'a toujours passionnée. J'aime la nature et travailler à l'air pur** », confie celle qui vit dans une maison en paille avec chauffage au

poêle à bois. « **Pour favoriser une bonne pollinisation et produire du miel, j'installerai aussi des ruches dans le verger.** »

**Renseignements :** site internet : [www.ozetousacteurs-manche.fr](http://www.ozetousacteurs-manche.fr). Les contributeurs reçoivent guides et initiations au verger.

## Arnaud Lebec court et laboure le monde

Arnaud Lebec, 42 ans, sillonne la planète de fond en comble. Pour chercher du carbonate de calcium destiné à l'industrie. Le monde est le terrain de jeu de ce géologue.

### Profil

1974. Naissance à Pont-l'Abbé (Finistère).

1997. Premières recherches géologiques en Turquie.

2002. Doctorat en géologie à l'université de Bordeaux.

Arnaud Lebec, géologue, aime revenir chez lui, au hameau Orgeat, à deux pas de la mairie où il est devenu conseiller municipal aux dernières élections, sur la liste du maire. Pour courir des trails, des cross et retrouver ses amis licenciés, comme lui, du Bac (Bocage athlétique du Coutançais).

Entre deux, il fait 50 000 km en voiture et prend un vol en moyenne par semaine. « **Je vais maintenant en Europe, de l'Irlande du Nord au Portugal, où je suis responsable de la recherche des gisements de carbonate de calcium pour une entreprise familiale non-cotée en bourse. Je coache et forme aussi une trentaine de jeunes géologues de mon entreprise de 8 000 salariés.** »

Arnaud Lebec est revenu ici il y a sept ans, quand l'entreprise a fermé ses bureaux parisiens, où il travaillait. Aujourd'hui, en télétravail, il a le monde au bout de sa soule, mais rien ne remplace les nombreux voyages qu'il effectue sur le terrain, une semaine sur deux, pour trouver le précieux minéral qui servira à l'industrie et à l'agriculture, pour enrichir les sols.

**« J'aimais les sciences naturelles »**

Avant cela, le géologue a beaucoup travaillé les sciences. « **J'aimais les sciences naturelles, les cailloux, le terrain !** » L'université lui permet de faire de longues études jusqu'au doctorat. Il travaillera, étudiant, avec l'institut français du pétrole, jusqu'à sa thèse. Puis, les voyages s'enchaînent. Son principal matériel : ses yeux, une loupe, le marteau et la pelle. « **On doit évaluer la quantité du gisement afin de voir s'il est exploitable, on analyse et on propose un plan minier.** »

Avec quelquefois des coups de



Le géologue Arnaud Lebec adore voyager, aller sur le terrain.

stress. « **C'était en Syrie, en 2006, avant la crise, on traversait en 4x4. Je suis allé à pied en haut d'un mont à proximité. Pour tomber face à face avec un berger, en treillis avec une kalachnikov. J'avais peur, le berger l'a vu, m'a invité à boire un café et m'a montré ses moutons et**

**ses amies ! »**

Arnaud Lebec burlingue, c'est son truc. Il lui arrive même de faire des footings en compagnie de ses collègues russes, roumains et serbes. Un cross international à petite échelle. Dans le sac, sa tenue de sport est légère mais indispensable.

### Carte nationale d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures lors de la délivrance. Elles seront valables 10 ans. Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

### Inscription sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2016.

**Vous avez atteint l'âge de 18 ans** entre le 1er mars de l'année et le 28 février de l'année suivante : vous êtes théoriquement inscrit automatiquement sur les listes électorales de votre commune de résidence lors des opérations de révision annuelle. Toutefois, les fichiers pouvant être incomplets, il est préférable de vous renseigner auprès de votre mairie.

#### **Pour tous les nouveaux arrivants**

Si vous êtes nouvellement domiciliés sur la commune, vous devez vous présenter, munis d'une carte d'identité et d'une attestation de domicile (facture EDF par exemple), à la mairie de votre nouvelle résidence pour votre inscription sur les listes électorales. Cette opération doit se faire avant le 31 décembre. Les services de la mairie de votre nouveau domicile se chargent de vous faire radier des listes sur lesquelles vous étiez inscrits précédemment.

### Les frelons asiatiques

Les pompiers sont intervenus sur la D20, à la sortie du bourg de Bricqueville-la-Blouette en direction du Pont de la Roque, le jeudi 15 septembre à partir de 14h45 avec la grande échelle afin de détruire un nid de frelons asiatiques.

**D'autres nids ont été signalés sur la commune.**

**Si vous repérez un nid de frelons chez vous, signalez-le à la Mairie, en indiquant vos coordonnées ainsi que sa localisation précise.**

**L'UNA de la Manche** est une association loi 1901 créée en 2012, suite à la fusion de 6 associations du département présentes pour certaines depuis 1963. Autorisée par le Conseil Départemental de la Manche, elle a pour vocation l'Aide et l'accompagnement à Domicile des personnes vulnérables devant faire face à une perte d'autonomie ou à un handicap. Elle intervient auprès de différents publics : particuliers, personnes âgées, personnes en situation de handicap. Soucieuse de la qualité de la prestation délivrée, l'association s'emploie à

développer les compétences des professionnels et à optimiser son organisation afin de répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées.

Elle assure ses prestations à travers 4 antennes de proximité (Coutances, Cherbourg en Cotentin, Granville, Avranches) et plus de 400 intervenants.

L'association intervient dans votre commune à travers son antenne de Coutances où l'ensemble de l'équipe est à votre disposition au 02 33 45 53 89 ou par mail [contact@unadelamanche.org](mailto:contact@unadelamanche.org)

## Recette d'automne

### TARTE NORMANDE GLACE ROYALE



**2 ronds de pâte Brisée**  
**600 gr de reines de reinettes**  
**50 gr de beurre normand**  
80 gr de sucre vanillé  
Glace royale  
½ blanc d'œuf  
125 gr de sucre glace  
3 gouttes de jus de citron

Pelez les pommes et coupez les en tranches épaisses. Dans une sauteuse, faites fondre le beurre, ajoutez le sucre vanillé, et faites sauter les pommes pendant 5 mn, laissez refroidir.

Foncez le moule avec la moitié de la pâte Brisée, garnissez avec les pommes froides. Abaissez le reste de la pâte et recouvrez en les pommes. Faites bien adhérer les bords, et aplatissez ce couvercle de pâte, le plus régulièrement possible.

Préparez la glace royale en mélangeant à la spatule dans un bol pendant 2 mn, le

blanc d'œuf et le sucre glace. Ajoutez 3 gouttes de jus de citron à la fin. Nappez en toute la surface de la tarte à l'aide d'une palette. S'il vous reste de la pâte Brisée, décorez le dessus avec un quadrillage de bandes de pâte..

Faire cuire à 200 ° (th 6) pendant 40 mn. La glace royale doit devenir blonde. Dès qu'elle est sèche, je vous conseille de la couvrir d'un papier sulfurisé ou d'alu. On peut aussi entrouvrir le four à l'aide d'une cuillère.

Démoulez la tiède et servez rapidement..

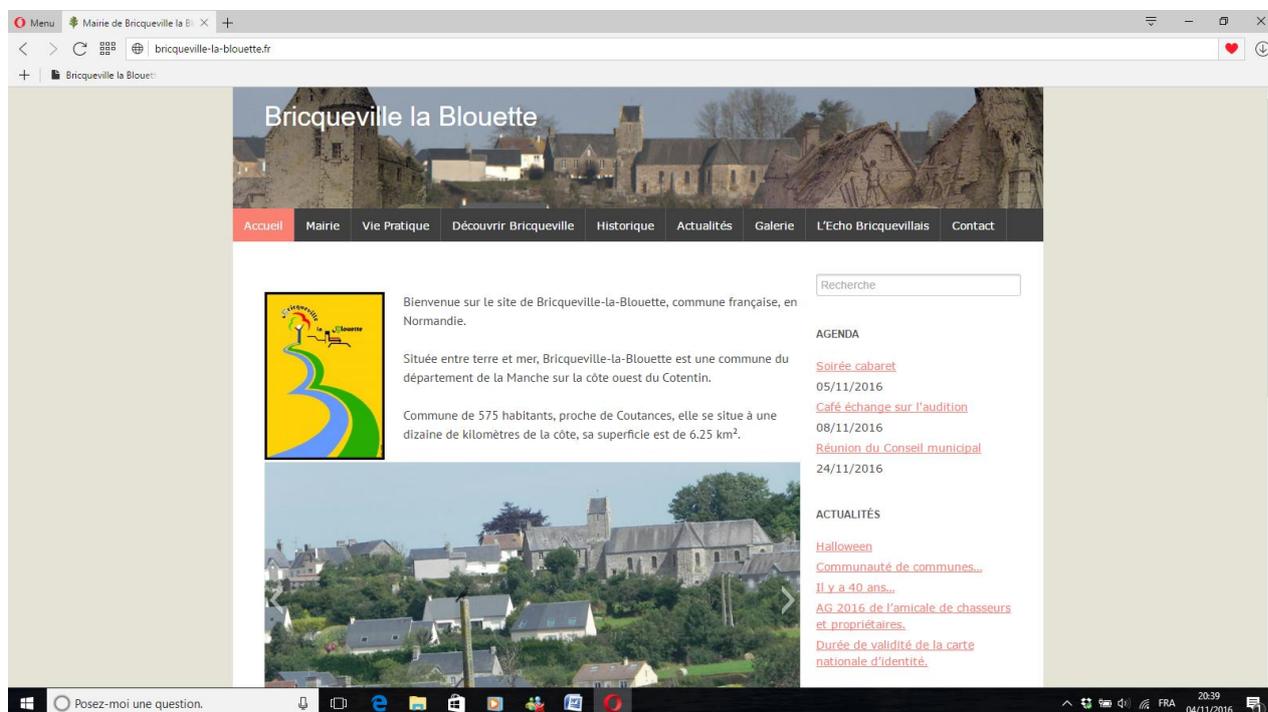


# 2016-2017

<b>Samedi 10 décembre</b>	<b>Accueil du Père Noël</b>
<b>Dimanche 11 décembre</b>	<b>Marché de Noël à la Salle polyvalente</b>
<b>Samedi 17 décembre</b>	<b>Spectacle de Noël à l'école</b>
<b>Dimanche 18 décembre</b>	<b>Repas de Noël à la Salle Polyvalente</b>
<b>Mercredi 25 janvier</b>	<b>Concours de belote suivi d'un repas</b>
<b>Samedi 11 février</b>	<b>Après-midi Jeux de société</b>
<b>Samedi 8 avril</b>	<b>Fête du printemps</b>
<b>Dimanche 16 avril</b>	<b>Vide Grenier</b>
<b>Dimanche 23 avril</b>	<b>Elections présidentielles -1<sup>er</sup> tour-</b>
<b>Dimanche 7 mai</b>	<b>Elections présidentielles -2<sup>ème</sup> tour-</b>
<b>Dimanche 11 juin</b>	<b>Elections législatives -1<sup>er</sup> tour-</b>
<b>Dimanche 18 juin</b>	<b>Elections législatives -2<sup>ème</sup> tour-</b>
<b>Mercredi 21 juin</b>	<b>Journée de la section CLUB</b>
<b>Mardi 27 juin</b>	<b>Soirée de la section DANSE</b>

## Consultez régulièrement le site [www.bricqueville-la-blouette.fr](http://www.bricqueville-la-blouette.fr)

Vous y trouverez tout au long de l'année, les actualités de la commune et les informations pratiques. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions en utilisant la page « contact ».



### Travaux et déménagement de la Mairie

En raison des travaux d'extension, d'aménagement, de mise en conformité du bâtiment abritant la mairie et les deux salles, à partir du 2 janvier 2017 à la fin octobre 2017 le secrétariat de mairie, le bureau du maire et des adjoints seront transférés dans la classe disponible située à l'école route du Pont de la roque. L'entrée se fera par la cour de l'ancienne mairie. Compte-tenu des travaux, il n'y aura pas d'illuminations de Noël cette année, ni de cérémonie de vœux.



Responsable de publication : Claude PERIER

Prises de vues de Pierre DUCRET et Claude PERIER

Comité de rédaction : Claude PERIER, Yannick ROTT, Christine BUFFARD, Marie-Pierre FERRAND